

Compte Rendu

Réunion comité de jumelage

23 mars 2023 au CDPF Salle Laurens 3 à 14h30

Présents : Père Yves-Marie AFOUDA – Jean-Yves DUBIE – Ghislain De VILLEMANDY – Jean-Pierre et Marie Jeanne LECLERCQ – Dominique KESSLER - Léa BITARD – Père Jean-Michel BARDET (arrivée en cours de séance)

Absente : Mme Véronique DEMBELE

Excusés : Mgr Xavier MALLE – Père Jean-Michel BARDET (jusqu'à son arrivée en cours de séance)

1) Compte rendu de la réunion du 27 Janvier 2023

Pas d'observation

Lecture de la lettre de Mgr François GNONHOSSOU (évêque de DASSA) qui présente ses condoléances à Mgr Xavier MALLE pour le décès accidentel de son neveu. Un geste obligeant de sa part.

Lecture du mail que Mgr Xavier a envoyé à Mgr François pour l'informer de notre dernière réunion du 27 janvier. Monseigneur Xavier lui donne des précisions au sujet de la nomination de notre coordinateur responsable et de la procédure de réflexion de travail de la Charte. Chaque Diocèse prépare son texte et après échange finalisation du document commun.

Le service de la communication diocésain a publié un article titré « en route vers un jumelage ». Sonia ROSSI, responsable de ce service, rapporte nos travaux du 27 janvier 2023.

2)Charte du Jumelage

Eu égard aux suggestions du Père Ludovic, de Ghislain et des membres présents, des modifications ont été apportées sur la rédaction de la Charte. La signification de l'expression FIDEI DONUM sera ajouté. Suite à l'avis unanime des membres du Comité, le paragraphe concernant la gestion financière du jumelage doit être changé. La nouvelle proposition, préparée, quelques jours après la réunion, par Jean-Yves et Jean-Pierre, est intégrée dans la nouvelle version de la Charte, pour être soumise à l'approbation de notre groupe de travail diocésain. (Le nouveau document est joint au présent compte rendu).

Le Père LUDOVIC pense que l'on pourrait enrichir la charte en manifestant son inscription dans une démarche de l'Eglise universelle par une citation religieuse.

Le Comité accepte cette idée et choisi la proposition (1) dans Lumen Gentium : Tous les fidèles dispersés à travers le monde sont, dans l'Esprit Saint, en communion avec les autres, et, de la sorte, celui qui réside à Rome sait que ceux des Indes sont pour lui un membre » en vertu de cette catholicité, chaque portion apporte aux autres et à toute l'Eglise le bénéfice de ses propres dons, en sorte que le tout et chacune des parties s'accroissent par un échange mutuel universel et par un effort commun vers une plénitude dans l'unité.

Elle pourra être transcrite sur la Charte, après l'Historique et avant le paragraphe 1, ESPRIT ET ORIENTATION DU JUMELAGE. (Avis unanime des membres du comité).

Afin d'élucider quelques points juridiques, canoniques et financiers, Jean-Pierre et Jean-Yves solliciteront un entretien de travail avec Antoine OLPHE GALLIARD, notre Econome et ensuite avec Monseigneur Xavier.

L'ordre du jour est épuisé.

Prochaine réunion : Le vendredi 10 mai 2023 à 14h00 au centre diocésain Pape François, salle Marie Gabriel.

Secrétaire

Léa BITARD

Président

Jean-Pierre LECLERCQ